

SOUTENONS ANTOINE DELTOUR, LANCEUR D'ALERTE DES LUXLEAKS !



LuxLeaks, c'est quoi ?

LuxLeaks, c'est la révélation en 2014 par la presse d'accords fiscaux, les « tax rulings », prouvant l'existence d'un **système d'optimisation fiscale agressive mis en place à grande échelle au Luxembourg** au profit de centaines de multinationales, avec la complicité des grands cabinets comptables internationaux.

Ces multinationales échappent ainsi presque totalement à l'impôt alors qu'elles utilisent elles-mêmes des services publics financés par ces impôts. Pendant ce temps, les peuples et les PME subissent l'austérité !

Un lanceur d'alerte poursuivi

Antoine Deltour est le lanceur d'alerte à l'origine de la révélation d'une grande partie des documents des LuxLeaks. Il est actuellement **poursuivi devant la justice luxembourgeoise** par l'un de ces cabinets comptables et risque une peine maximale de 10 ans de prison et 1 250 000 € d'amende.

Alors que les multinationales organisent l'évasion fiscale avec l'aide de quelques Etats complices, et que l'ancien Premier Ministre Luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, est à la tête de la Commission européenne, celui qui a contribué à révéler ce système d'optimisation est poursuivi !

Le 29 juin, Antoine a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et 1 500 € d'amende. Il a décidé de faire appel.

Le procès en appel aura lieu à Luxembourg les 12, 19, et 21 décembre.

Comment aider Antoine, lanceur d'alerte LuxLeaks ?

Si vous vous sentez solidaire du courageux lanceur d'alerte et si vous vous voulez contribuer à la lutte contre l'évasion fiscale, plusieurs moyens d'agir existent :

- **Signez et faites signer la pétition** sur le site de soutien : <https://support-antoine.org>
- **Gardez le contact sur les réseaux sociaux**, via Facebook [Support-Antoine] et Twitter [@support_antoine]
- **Faites un don** pour contribuer au financement de la défense d'Antoine (frais d'avocats et de justice)
- **Adhérez au Comité de Soutien** (association loi 1901)

Le don et l'adhésion peuvent être faits en ligne sur le site <https://support-antoine.org> ou en utilisant l'adresse ci-dessous.

Ils soutiennent déjà Antoine

Plus de 210 000 personnes ont déjà signé la pétition <https://support-antoine.org>. Il faut continuer !

Plus de **65 associations** ont apporté leur soutien : **les associations membres de la Plateforme Paradis fiscaux et judiciaires** comme Les Amis de la Terre, Anticor, Attac France, CCFD-Terre Solidaire, CGT, Collectif Roosevelt, Secours catholique Caritas France, Solidaires Finances Publiques, Transparency International France, ... **et de nombreuses autres associations nationales ou internationales**, parmi lesquelles la Fédération syndicale européenne des services publics, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat national des journalistes (SNJ), ...

Plus de **365 personnalités publiques** ont apporté leur soutien officiel à Antoine, incluant des personnalités politiques de divers horizons (Eva Joly, Yann Galut, Olivier Besancenot, Daniel Cohn-Bendit, ...), des économistes et juristes (Thomas Piketty, Benjamin Coriat, Henri Sterdyniak, Geneviève Azam, ...), des journalistes et écrivains (Denis Robert, Jean-Claude Carrière, JB Pouy, Gérard Mordillat, Antoine Peillon, ...), des lanceurs d'alerte (Edward Snowden, Hervé Falciani, Stéphanie Gibaud, ...), des sociologues et philosophes (Edgar Morin, Monique et Michel Pinçon-Charlot, Dominique Méda, ...) et bien d'autres personnalités comme Rony Brauman, Pierre Rabhi, Jacques Testard, Jean Ziegler, ...

La liste complète est disponible sur le site <https://support-antoine.org/supporters/>